

# LE TEMPS DES FORESTIERS 1827-1914

PAR Hervé GASDON

Forestier ONF et Responsable territorial de la restauration

des terrains en montagne de l'Embrunais (RTM)

Conférence donnée le 8 mars 2018 à la Maison de la Géologie Puy St André sous l'égide de la CBGA

Notes et rédaction : Gérard ELIE



Je suis responsable territorial de la restauration des terrains en montagne de l'Embrunais (RTM) un service particulier de l'ONF. Mon homologue pour le Briançonnais est Gilles ASTIER

Plusieurs raisons m'ont poussé à faire cet exposé. D'abord depuis 40 ans que je suis à l'ONF jamais je n'ai vu un cours traitant de l'histoire des forestiers et de leurs relations avec les habitants aussi bien à Briançon où j'étais avant qu'à Embrun où je réside actuellement. C'est donc une découverte personnelle faite petit à petit que je voudrais faire connaître. Le public qui découvre les ouvrages du torrent de Sainte Marthe à Embrun ou la Vachère sous Les Orres est avide d'avoir plus de détails sur ces constructions.

C'est pour y répondre que je fais cette conférence.

Sur la planète on déboise 7 millions d'hectares tous les ans et ceci pour deux raisons : pour des raisons de subsistance (ce n'est pas la plus importante) et pour des raisons économiques (en Amazonie, Indonésie, bassin de Congo). Si en France le déboisement est égalisé, il augmente fortement au niveau de la planète et c'est important vis à vis du réchauffement climatique car la forêt est le seul moyen de stockage du carbone.

Une autre raison est que toutes ces connaissances peuvent améliorer le tourisme culture et nature. Un projet allant dans ce sens était celui de la Maison des torrents que je voulais instaurer à Embrun à l'instar de la Maison de la Géologie ici à Puy St André mais qui ne s'est pas fait.

L'administration forestière est une des plus vieilles administrations de France puisqu'elle date de l'ordonnance de Brunoy par Philippe VI de Valois en 1346 pour protéger les forêts royales. Cette période de 1343 à 1353 est très importante : 1343 fondation de la République des Escartons, 1346 ordonnance de Brunoy, 1348 la peste noire où 50 % des Européens meurent, 1349 rattachement du Dauphiné à la France. Pour rappel 1337 début de la guerre de 100 ans.

Colbert a été le premier à favoriser la sylviculture par les ordonnances de 1661 et 1668. Certains articles de ces ordonnances sont encore présents dans le code forestier d'aujourd'hui. Le but principal était la

production de chênes pour la fabrication des bateaux pour la marine royale pour combattre les Anglais. Les forêts de Tronçay, Fontainebleau, Loches, Chinon, Bercé, Jupilles avaient cette vocation. Ironie du sort, 200 ans après Colbert où ces chênes auraient été bons à utiliser, la construction maritime avait évolué et n'en avait plus besoin.

Le chêne de qualité produit à Tronçay a été utilisé pour fabriquer les merrains pour les douves des barriques. Ce bois se vend très cher (900€ le m<sup>3</sup> debout à comparer aux 40€ le m<sup>3</sup> pour notre mélèze.)

La Révolution a été néfaste pour les forêts. Tout le monde s'est approprié les forêts et ce jusqu'en 1827. Le minimum de surface boisée en Europe depuis l'arrivée de César (-52) a été durant l'année 1850 !

Enfin l'ONF qui est le successeur de l'Administration des Eaux et Forêts a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1966. C'est aussi le premier EPIC (Etablissement public industriel et commercial) créé pour réunir les recettes et les dépenses en un même service.

En France il y a 16 millions d'hectares de forêt soit 30 % de la surface du territoire (la plus dense d'Europe). Le quart soit 4 millions d'hectares sont publics partagés en forêts domaniales de l'État et communales. Ce sont ces 4 millions d'hectares qui sont gérés par l'ONF qui emploie 10000 forestiers.

Nous sommes ici en Hautes Alpes le département classé entièrement en zone de montagne avec la Lozère (décrets de 1961 et loi montagne de 1985) et avant 1860, date du rattachement de la Savoie à la France, nous avions le plus haut sommet de France (la Barre des Écrins).

Il y a cinq risques naturels propres à la montagne :

- Avalanches
- Glissements de terrains
- Chutes de blocs
- Pluies torrentielles
- Phénomènes d'érosion

D'abord quelques définitions :

Un phénomène naturel est un événement lié à un accident météorologique comme par exemple beaucoup de pluie qui donne une crue torrentielle ou beaucoup de neige qui donne une avalanche.

Un phénomène naturel quantifié est appelé aléa comme par exemple une crue centennale du Boscodon produit le transport de 400.000 m<sup>3</sup> de roches, une décennale 100000 m<sup>3</sup>.

Les éléments pouvant être détruits sont les enjeux comme par exemple une route, des maisons.

Les enjeux sont plus ou moins vulnérables comme un terrain de camping près d'un torrent. Celui-ci est plus vulnérable qu'une maison prévue pour résister à une pression de 3t/m<sup>2</sup>.

Quand un aléa rencontre un enjeu c'est un risque naturel.

Un risque naturel peut être faible ou fort.

Un risque avec aléa fort et enjeu peu vulnérable ou nul est faible ou nul.

Un risque avec aléa faible et enjeu vulnérable est fort.

Deux exemples d'aléa d'avalanche :

Le 19 janvier 2004 à Abriès : Avalanche aérosol déclenchée par hélicoptère, l'enjeu étant la route départementale. Neige légère (50 à 100kg/m<sup>3</sup>) vitesse très élevée (300km/h) forte surpression à l'avant créant les dégâts sur la pente opposée et trajectoire droite.

Deuxième exemple à Furfande près d'Arvieux, qui appartenait à l'abbaye de Boscodon avant d'être transféré aux Arvidants (gentilé d'Arvieux) :

Neige lourde (500 à 600 kg/m<sup>3</sup>) vitesse 40km/h trajectoire non droite ; 3 chalets complètement détruits.

Les glissements de terrain nécessitent des conditions géologiques propices comme des moraines sur des marnes noires et des infiltrations d'eau. Les régions favorables sont l'Embrunais, l'Ubaye et le Pas de l'ours dans le Queyras .

Exemple : le torrent de Sainte Marthe sous le mont Guillaume près d'Embrun en 1925 et 1932.

Finalement les aléas avalanches, glissements et chutes de blocs n'ont pas fait beaucoup de victimes ces siècles derniers. Il n'en est pas de même des torrents .

Les dernières grandes crues centenales (qui ont une probabilité sur cent de se produire tous les ans) étaient en 1928 pour la rive droite de la Durance (Fournel, Rabiou, Reallon, Rabuc, Couleau) et en 1957 pour la rive gauche (Cerveyrette, Guil, Ubaye).

En 1957 le Cristillan submerge Ceillac d'une couche de 2 à 3 m de matériaux. C'est une catastrophe comme le dit René Dumont dans son livre « L'agonie du Queyras ». Il faudra attendre Philippe Lamour pour que le Queyras soit redynamisé.

Il est curieux de constater comment étaient implantés les villages depuis le 13<sup>e</sup> siècle.

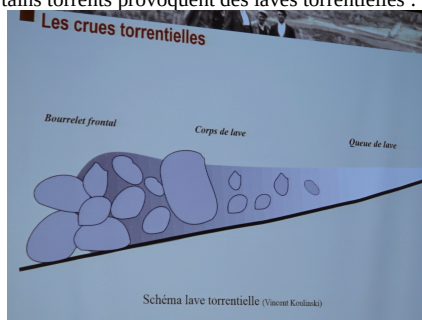
Par exemple le village près du torrent du Rivet (Arvieux) ou Villargaudin sont deux villages bien serrés, en dehors du cône de déjection du torrent donc protégés des risques torrentiels. De plus le resserrement des habitations laissait plus de place aux terres agricoles. L'exemple de l'hôtel « La borne ensoleillée » construit dans le cône entre le torrent du Rivet et le vieux village est significatif. Pour protéger les nouvelles habitations construites dans le cône de déjection a été pratiqué un chenal. L'étude de l'ONF-RTM a montré qu'il était capable d'évacuer les eaux du torrent mais pas le volume important des matériaux de charriage. Pour éviter la catastrophe il a été aménagé en amont une aire pour casser la pente et permettre le dépôt des matériaux.

Rappelons qu'un cours d'eau est appelé torrent si sa pente est supérieure à 6 % (définition d'Alexandre Surrel ingénieur des Ponts et Chaussées à Embrun au 19<sup>e</sup> siècle)

Il y a deux sortes de crues de torrent : Les crues de charriage et les laves torrentielles.

Dans la crue de charriage les matériaux sont de taille identique et sont poussés par l'eau. L'écoulement est diphasique avec une vitesse de l'eau et une vitesse différente des matériaux. C'est le cas de la majorité des torrents.

Mais certains torrents provoquent des laves torrentielles :



Les matériaux y sont très hétérogènes, de l'argile aux très gros blocs qui déferlent à la même vitesse que l'eau, de l'ordre de 20 km/h (écoulement monophasique).

Compte tenu de la densité de cette lave torrentielle même les gros blocs flottent !

Par exemple ce bloc de 500 tonnes, de 11m de haut, 26m de circonférence 250m<sup>3</sup> qui a été entraîné sur 600m par le Bragousse affluent du Boscodon en juin 1998 : (1)

Grâce à l'ouvrage préventif qui avait été réalisé le bloc s'est arrêté avant la route nationale.



Les gens de Montmirail au-dessus de Boscodon sentent l'arrivée de telles crues qui arrivent par « bouffes » comme un tremblement de terre dues au raclement des blocs sur la rive.

Les noms même des torrents indiquent leur caractère agressif : Rabiou=furieux, Bramafan=hurle la faim, Verdarel, Merdarel, Verdanois=torrent boueux, Infernet=lieu aride. Il y a heureusement le Riou bel !

C'est sur les crues centenales que l'ONF RTM travaille pour établir les plans de la prévention des risques et l'implantation des digues.

Les dernières grandes crues en France se sont produites entre 1840 et 1860 notamment en 1856 (crue de retour millénal). Plusieurs causes sont à l'origine.

Une des causes est thermique, c'est la fin du petit âge glaciaire. Celui-ci s'est étalé de 1580 à 1860 avec une baisse de température de la Terre de 1°C. Cette baisse avait provoqué des famines (hiver 1708-1709 avec 1 million de morts sur les 20 millions en France, tous les fleuves gelés durant l'hiver 1794-1795).

Le réchauffement s'est vu au pré de madame Carle dès 1855 avec le début de la séparation des glaciers Blanc et Noir. Cela a libéré les eaux des glaciers et précipité la dégradation des berges.

Une autre cause est due à la civilisation sylvo-agro-pastorale comme facteur de déboisement et donc de crues. Le maximum de population rurale a été atteint en 1850. Les petits hameaux perdus dans la montagne étaient habités par une population autarcique. La pression sur la forêt était très importante et donc le déboisement important. L'activité y était intense. Ne disait-on pas dans le Queyras : " 8 mois d'hiver 4 mois d'enfer " ? La vie y était difficile, le nom même de Curatupins (gentilé de Villargaudin) en témoigne. Même les chèvres et les moutons, ennemis des forestiers, occupaient les forêts. On débardait la forêt avec des chevaux de trait, méthode excellente d'ailleurs qui devrait être redéveloppée en France qui ne compte qu'une cinquantaine de chevaux de débardage contre 3000 en Belgique et 5000 en Allemagne. Michel Serres dira dans son « Temps des crises » que cette civilisation sylvo-agro-pastorale qui existait depuis le néolithique pris fin dans les années 1960.

Un autre facteur de déboisement et donc de crues a été les guerres. La ligue d'Ausbourg 1692 et la guerre de succession d'Espagne 1713 ont provoqué le passage dévastateur de 40000 soldats dans les Hautes Alpes. La construction de Montdauphin et l'aménagement de Briançon et Embrun par Vauban et le chauffage ensuite des casernements a provoqué le déboisement complet de la combe du Guil.

Un autre facteur de déboisement a été l'industrie. Citons par exemple les radeliers qui descendaient les bois de qualité de la montagne pour alimenter les chantiers navals de Marseille. De même les forges mais surtout les fours à chaux ont été très destructeurs sauf dans le Briançonnais qui utilisait son charbon. Le code forestier de 1827 toujours valable stipule l'interdiction de construire un four à chaux à moins de 200m d'une forêt soumise au régime forestier.

En France il n'y a pas de forêts naturelles. Même le mélèze ne l'est pas !

Une chercheuse Brigitte Talon anthracologue a démontré qu'au col Agnel il y avait des pins cembro durant l'optimum médiéval (réchauffement climatique de 1°C du 10<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> siècle). A cette époque nos forêts étaient couvertes de pins cembro, de sapins, d'épicéas mais pas de mélèzes.

Le mélèze, essence de lumière, est une espèce colonisatrice qui ne résiste pas à la concurrence du pin cembro, essence d'ombre car ce dernier a besoin de moins de lumière. Alors pourquoi le mélèze ? Parce que pendant des siècles les habitants coupaient systématiquement toute essence autre que le mélèze, seule essence qui laisse passer la lumière et donc favorise la végétation à ses pieds pour l'alimentation des animaux (il en est de même pour le hêtre qui dominera toujours le chêne). Le mélèze n'occupe que 4 % de la surface des forêts en France la moitié étant dans les Hautes Alpes.

Beaucoup de déboisements sont d'origine anthropique (mont Aigoual, mont Ventoux, Ceüse, Freissinières, etc). C'est toujours l'homme qui déboise.

On peut voir des photos du 19<sup>e</sup>s (numérisation de 3000 plaques de verre) sur le site des archives départementales des hautes alpes/ RTM ([https://www.archives05.fr/archive/fonds/FRAD005\\_21Fi](https://www.archives05.fr/archive/fonds/FRAD005_21Fi))

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle toute la partie sud de la France des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes présentait une vaste déforestation. Néanmoins les forêts du Briançonnais et du Queyras ont été moins impactées. Il faut y voir deux raisons : la géologie et la gestion par la

population pendant les Escartons (1343 à 1713) contrairement à la gestion du Boscodon par l'archevêque d'Embrun et de l'Ubaye.

D'autres éléments sont à l'origine de la déforestation . Depuis les Grecs existe la philosophie selon laquelle la ville domine la forêt. Il faut considérer aussi un aspect religieux : La forêt c'est le loup, les démons, les forces obscures. Il n'est pas déraisonnable à l'époque de favoriser sa destruction. N'y a-t-il pas de nos jours une équipe de hockey appelée les Brûleurs de loups ?

Il faudra attendre Jean Jacques Rousseau et les romantiques Allemands pour reconsidérer la nature et démarrer l' époque de reboisement.

De nos jours jusqu'à la révolution il y a eu diverses périodes caractérisant la politique de la montagne. Remontons dans le temps.

Actuellement nous vivons à l'époque de l'Europe avec Natura 2000. Nous avons eu avant, le temps des politiques avec la loi Montagne 1985, Giscard inaugurant la Maison du Parc à Vallouise en 1977 et la loi de protection de l'environnement de 1976.

Avant cela il y a eu le temps des technocrates avec la Datar (direction de l'aménagement du territoire et d'action régionale), création du Parc Régional du Queyras (mais aussi du bétonnage du Languedoc) par Philippe Lamour et Serge Antoine créateur du ministère de l'environnement. La Datar a aussi instauré le plan neige avec la création des stations de sport d'hiver des Hautes Alpes (Serre chevalier, Puy St Vincent, les Orres, Orcière Merlette) pour redynamiser la région et aussi concurrencer les Autrichiens.

Encore avant fut le temps des agriculteurs :L'après guerre voit la montagne désertée. Le Sdar est créé pour redynamiser la région. Des zones témoins sont créées dans le Trièves (René Dumont candidat écologie 1974) et le Queyras . Les demandes d'aides se succèdent, par exemple Villargaudin demande un câble pour descendre les bidons de lait dans la vallée, les premiers tracteurs du département apparaissent en 1958, les rendements à l'hectare dans les vallées décollent.

Nous arrivons à l'époque des forestiers qui furent les rois de la montagne de 1827 à 1914.

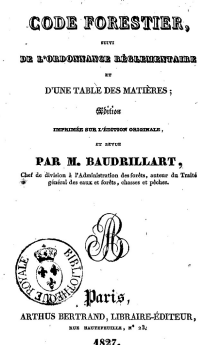


Photo de 1907

A cette époque la montagne était en autarcie, la seule économie était celle de la laine et la viande de moutons.

Il y a eu les lanceurs d'alerte sur le déboisement dès la Révolution (Favre) puis Rauche et Dugier (préfet à Digne) mais surtout un ingénieur des Ponts et Chaussées Alexandre Surret en 1841. Ce dernier met en évidence la relation entre les crues torrentielles et le déboisement.

Déjà en 1827 (sous la restauration de Charles X) est institué le code forestier.



A partir de 1827 les forêts communales gérées par les communes passent sous la coupe du corps paramilitaire des Eaux et Forêts.

Cela va générer des troubles. Par exemple la guerre des demoiselles en Ariège entre 1829 et 1831. Ces paysans débraillés (la chemise au-dessus des braies) et maquillés au charbon de bois ont été méchamment réprimés par l'armée.

Dans son livre « Le Briançonnais rural » Nadine Vivier note que la principale ressource de l'Etat dans le Briançonnais est le montant des amendes dressées par les forestiers. Elle écrit que les trois causes d'exode rural de la région sont le code forestier, la loi Guizot sur l'enseignement obligatoire en 1831 à la charge des communes qui freineront la migration des instituteurs dans les montagnes qui se fixeront dans les grandes villes et les transports qui se développent (le train arrive à Briançon en 1886).

En février 1848 éclate la Révolution. On passe de la Monarchie de juillet à la seconde République. Les forestiers sont les représentants de l'État. Ils vont être chassés très vite d'Embrun qui est un gros centre forestier.

En 1864 les habitants des communes du torrent de Vachère près d'Embrun ( Les Orres et St Sauveur) se révoltent et s'opposent aux travaux de plantation de la grande combe. Le sous-préfet puis le juge d'instruction accompagné des gendarmes durent battre en retraite. D'autres conflits ont eu lieu pour le Rabiou (Chateauroux) ou l'Homme mort (Baratier) qui s'étendront jusque dans le Var.

Alexandre Surret publie un livre en 1843 et 1870 préfacé par Ernest Cezanne lui aussi ingénieur des Ponts et Chaussées, député d'Embrun et cofondateur du CAF.

Ils ont été acteurs de la politique de reboisement avec les forestiers. En 1860 la loi de reboisement née sous le régime autoritaire de Napoléon III avait pour objectif « d'éteindre les torrents » et de reboiser une zone considérable de 1 million 100000 hectares dans le sud de la France. Cette loi sera peu appliquée ni par les communes qui devaient payer ni par les habitants. Seuls 50000 ha seront reboisés.

La vraie loi, la loi RTM datant de 1882 limitera le travail des forestiers uniquement dans les torrents.

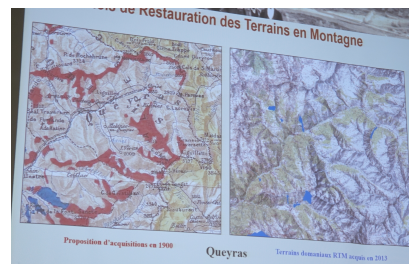
Enfin une loi de 1913 reviendra sur les objectifs de 1860.

Il faut considérer qu'il existait une concurrence entre Les Eaux et Forêts (boisement extensif partout) et les Ponts et chaussées (cantonnement des forestiers dans les torrents).

Aussi les Eaux et Forêts sont actifs en défense active (reboisement de berges, construction de barrages) les Ponts et Chaussées en défense passive (digues) aujourd'hui à la charge des communautés de communes.

Cette loi de 1913 n'a pas été appliquée complètement sinon nous aurions aujourd'hui une très grande surface de forêts annexées au domaines.

Ci-dessous à gauche en rouge les projets d'annexion, à droite en bleu les acquisitions dans le Queyras .



L'administration a eu à coeur de convaincre la population de la nécessité de combattre le déboisement et de montrer la puissance de l'État par des bâtiments importants (Embrun) ou par des photos (qui n'avaient donc pas uniquement une vocation scientifique). De même les Expositions universelles : 1855 à Londres, 1889 et 1900 à Paris. Dans les stands des Eaux et Forêts trois thèmes étaient somptueusement exposés : Le reboisement des landes de Gascogne, les forêts coloniales et la restauration des terrains en montagne.

